CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je, so	ussigné F. LECOIS LOUVARD , Co	nstructeur, certifie q	ue le véhicule :					
(2)	Dénomination :							
(D1)	Marque	BENAI	BENALU					
(D2)	Туре		C34	C34				
	Variantes (1)		C - N					
		Version	SB03					
(D3)	Sans Objet							
(E)	Numéro d'identification				VH10	C34C5B60300514		
(F1)	Masse en charge maximale techn				38 0			
(F2)		se en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC)						
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA)					kg		
	Majoration pour ralentisseur (1)					kg		
(G)	Masse en service	Sans Objet						
		V	éhicule « PRET A	A L'EMPLOI »	Véhicule li	vré « EN CHASSIS NU »		
(G1)	Poids à vide (en kg)		5280	4	47	Sans Objet		
(J)	Catégorie internationale	- N	O4			O4		
(J1)	Genre national (1)		SREM	SRTC	7	SREM		
(J3)	Carrosserie	Historia Investigation	BENN	E		Sans Objet		
(K)	Numéro de la Réception par T	eption par Type		V-019-05-02		V-019-05-02		
(P1)	Cylindrée Sans			Thus New York				
(P2)	Puissance nette maximale		Sans Objet					
(P3)	Source d'énergie		Sans Objet					
(P6) (Q)	Puissance administrative Sans Objet Rapport de puissance masse Sans Objet							
(S1)	Rapport de puissance masse Sans Objet Nombre de places assises Sans Objet							
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt Sans Objet							
(U2)	Régime de rotation du moteur		Sans Objet	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH				
(V7)	CO2		Sans Objet					
(V9)	Classe environnementale		Sans Objet					
111 -	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES							
	Empattement (3)		nent (3)			1,44 m		
						2,68 m		
						4,80 m		
		ssieux du tandem		Design in the	1,18 m			
	Protections A Système anti		s latérales		OUI - NON			
			s AR anti-encastrement		OUI - NON			
			tiprojectionsateur		OUI - NON			
			aleur		ABS - EBS			

Est entièrement conforme au type dont le prototype a fait l'objet du Procès-Verbal de Réception ci-dessus.

- Véhicule prêt à l'emploi : peut être immatriculé sans réception complémentaire

- Véhicule châssis nu : voir nota B

Si essieux relevables, mention spéciale à reporter sur la Carte Grise « Essieux posés en charge »

Ce véhicule sort de nos Usines le : 18 AVRIL 2006 Pour être livré à :

(1) Barrer la (les) mention(s) inutile(s)

(2) Référence communautaire de la Directive 99/37/CE relative aux documents d'immatriculation

(3) Mesuré à l'axe du train roulant

BENALU

Usine d'Hérin - Liévin

Boulevard des Frères Legerne - BP 119
62252 HENIN BEAUMONT Cédex
Tel: 03.21.79.43.00 * Fax: 03.21.79.43.01

Nota A - VEHICULE LIVRE PRET A L'EMPLOI

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le Procès-Verbal de Réception du Type.

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet : - d'une déclaration à la Préfecture,

- le cas échéant, d'une Réception à Titre Isolé par le service en charge des réceptions

Nota B - VEHICULE LIVRE EN CHASSIS NU

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le Procès-Verbal de Réception du Type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'Annexe VII de l'Arrêté Ministériel du 19.07.54 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'Annexe X de l'Arrêté Ministériel du 19.07.54 relatif à la Réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe;
- soit un certificat de montage de conformité complémentaire accompagné du Procès-Verbal de Réception complémentaire ;

- soit un Procès-Verbal de Réception à Titre Isolé